

Animateur : M. Pierre DEMONT

Présents : Mmes RAINAUD- SUCHARYNA-
MM. BUERGO - LASNIER-PINEAU- ROULON –CLOCHARD- BLANCHETON-
Jean GUILLEN

Membres excusés : Mme Barbara SAUZE, Mrs Gérard CAILLAUD, Didier CHARRIER,
Jean François SELLE

La CDTIS adresse ses vœux de prompt rétablissement à Mr Gérard Caillaud.

RAPPEL AUX MUNICIPALITES ET AUX PRESIDENTS DE CLUB

Avant toute modification de vos installations, prenez contact avec la commission des terrains et infrastructures sportives afin :

- de construire ou modifier selon les normes en vigueur.
- de voir s'il est possible de monter un dossier de subvention FAFA.
- d'actualiser le support informatique CDTIS.

FAFA

Dossiers en cours :

- Montmoreau (vestiaires) – Dossier refusé
- Ruelle (éclairage) – dossier FAFA refusé
- Jarnac (véhicule) – accordé le 25/01/2018 par la FFF
- Montbron – subvention accordée
- Aigre – subvention accordée au mois d'octobre 2017
- Lacroix Lanauve passe du niveau 6 au niveau 5
- St Martin : visite des installations

Dossier attente fin de travaux :

- Benest : Vestiaires
- Chazelles : réception des travaux réalisée le jeudi 16 novembre 2017
- Lessac (vestiaires) – inauguration faite le 20/01/2018
- Alloue (club house)
- Barbezieux (vestiaires) demande de prorogation jusqu'au 27 juin 2018
- Confolens (terrain annexe) – demande de prorogation jusqu'au 22 juin 2018

A la fin des travaux, une attestation de fin de travaux est rédigée par le maître d'œuvre sur papier à en-tête et contresignée par le Maire.

INSTALLATIONS SPORTIVES

-Visites en vue de travaux

- Guimps (Eclairage)
- Mons (Eclairage)
- Ars (Vestiaires)

Le contrôle des installations sportives est valable pendant 10 ans.

Date de la prochaine réunion : Mardi 24 avril 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

L'Animateur : Pierre Demont
La Secrétaire : Bérengère Sucharyna